L'hygiène mentale des travailleurs sociaux à l'Ecole d'études sociales (Genève)

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **43 (1955)**

Heft 829

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-268540

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Soutenez votre "Journal" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

BROSSERIE W. SCHUBNELL
Brosserie pour la toilette et le ménage
6, rue Winkelried - Genève - Téléph. 32 20 73

RACHETER L'HUILLIER & CIE.
ARTICLES DE MÉNAGE
QUINCAILLERIE - OUTILLAGE
Chantepoulet 25 — Téléph. 32 90 28

SECRÉTAIRES
soyez modernes apprenez la
STÉNOTYPIE GRANDJEAN
Prise de discours - Courrier - Séances de Conseils - Cours Enseignement.
ÉCOLE BURKLEN à GENÈVE - Vieux-Collège 9 Téléphone 25 89 33

PRIMEX S.A.
Maison spécialisée fondée en 1900
16, Madeleine - Tél. 24 87 63
TOUT POUR BÉBÉ
Berceaux - Voitures d'enfants - Jouets, etc.
TOUTE LA LITERIE
pour Monsieur, Madame... et Bébé
Facilités de paiements — Location de lits et divans

CORSETS CLÉMENT
26, rue du Marché - Genève
Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres - Tous les prix
Timbres escompte jaunes

LA MAISON DU THÉ
importe directement ses réputés DIXON'S CEYLON TEAS — *1, Tour de l'Ile - Genève* *Service à domicile*

LE FRIGO SIBIR
sera toujours le meilleur!
Fr. 295.— *(en vente partout)*

ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Comité

Désireuse de prendre un repos complet et bien gagné, Mme Haemmerli étant partie pour des pays lointains, c'est en son absence que Me Denise Berthoud a, pour la première fois, présidé le grand comité. Elle l'a fait avec compétence et précision, ce qui a permis un travail intense en un court laps de temps.

Les impressions de l'*Assemblée générale* de 1955 seront prolongées par la publication des trois conférences de Mmes Haemmerli, Molo et Niggli, qui seront bientôt à la disposition de nos membres. Ce sont des documents utiles à posséder pour quiconque s'intéresse à la situation de la femme en Suisse.

L'admission de plusieurs *membres individuels* fut votée avec reconnaissance, car nous savons toutes que le grand travail de l'Alliance est trop peu connu.

Un instant de souvenir fut consacré à Mme *Lux Guyer,* une des premières femmes architectes suisses, qui avait conçu les plans de la Saffa et construit de nombreuses maisons et foyers où son goût parfait et son sens pratique ont réalisé des innovations qui ont depuis lors fait école.

Les projets de la future *exposition,* qui aura lieu à Zurich, s'élaborent lentement et de façon réjouissante. Le moment viendra bientôt d'en parler plus en détails.

Les femmes suisses obtiendront-elles bientôt leurs *droits politiques?* On continue de l'espérer, parfois avec une certaine aggressivité, due à la longue attente que nous font subir les citoyens suisses... Pourquoi ne s'occupe-t-on des femmes que pour leur rappeler leurs devoirs?

Le comité de l'Alliance a pris connaissance de l'organisation des *Journées de fruits* qui auront lieu l'automne prochain à Lausanne et en Suisse alémanique. Ces journées seront financées, en grande partie, par la Régie des alcools.

Enfin, pour répondre à une demande du Département de l'intérieur, le comité de l'Alliance, unanime, a estimé qu'une législation fédérale sur le *cinéma* est devenue indispensable, vu la grande influence qu'exerce sur le peuple le 7me art. Une petite commission s'en occupera.

Bon départ pour Mlle Berthoud que cette journée de travail, dont un court compte-rendu ne peut donner qu'une vague idée.

Dr R. G.

70me anniversaire d'une présidente de l'Alliance

Les groupements et les membres de l'Alliance de sociétés féminines s'unissent pour fêter les 70 ans de Mlle Clara Nef (Appenzell), ancienne présidente et présidente d'honneur de l'Alliance pendant neuf années, dès 1935. Notre journal s'associe de tout cœur aux témoignages de reconnaissance et aux félicitations qui lui sont adressés.

Organisation internationale du Travail

Utilisation du travail de la femme

Les gouvernements des pays de l'Amérique centrale et du sud étaient invités par l'Organisation internationale du travail à prendre part à une réunion technique sur l'utilisation du travail de la femme dans l'Amérique latine et à faire des recommandations sur l'enseignement professionnel et technique, les services de l'emploi, l'assistance technique et la législation du travail. La réunion a eu lieu à Lima, Pérou, du 6 au 17 décembre 1954.

Les délégués ont recommandé l'expansion de l'enseignement professionnel et technique, une attention spéciale devant être accordée à ce que la formation des femmes ait lieu au même niveau que celle des hommes, à ce que les renseignements sur l'emploi des femmes et sur l'organisation du marché du travail soient plus complets ; une attention spéciale devant également être accordée par les gouvernements et les services publics aux femmes qui travaillent pour la mise en œuvre des programmes d'assistance technique. Les recommandations dans le domaine de la législation du travail portaient sur la protection des mères au moyen de la sécurité sociale et sur les centres pour femmes enceintes, sur le salaire minimum des travailleurs à domicile et sur l'inspection du travail.

Bulletin international de la Condition de la femme

L'HYGIÈNE MENTALE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX à l'Ecole d'études sociales (Genève)

Mlle Mad. Pronier s'est attachée à un problème bien intéressant, celui de l'hygiène mentale du travailleur social. Cette élève de l'Ecole sociale a poursuivi son enquête, non pas au moyen d'un questionnaire — elle a pensé qu'on briderait trop les épanchements — mais au moyen d'entretiens libres. C'est elle qui, ensuite, a classé ses notes et ordonné les résultats de ses recherches.

Les travailleurs sociaux, selon leur carrières, peuvent se diviser en quatre grands groupes : 1) ceux qui vivent dans un établissement, qui sont constamment à disposition, et qui ne résistent à la tension exigée d'eux que grâce à une riche vie intérieure ; 2) ceux qui appartiennent à un service public, et qui visitent des cas en ville, qui font des enquêtes ; 3) ceux qui ont à prendre des cas en charge et s'efforcent de les tirer d'affaire ; 4) ceux qui travaillent dans un bureau, sur des dossiers et qui ont relativement moins de contact avec les personnes dont on doit s'occuper.

Il faut avois conscience de ces différences, pressentir la voie que l'on suivra avec les meilleures possibilités, organiser sa vie privée afin qu'elle compense ce que la vie professionnelle a d'ardu, user constamment d'une prophylaxie personnelle qui permettra de garder l'équilibre des forces nerveuses et physiques.

Travail préparé sous la direction de Mme Dr Florin par Mlle M. Pronier.

Pour votre intérieur et vos cadeaux
Grand choix de
Gravures anciennes
(vues, cartes, oiseaux, fleurs)
GALERIE MURISET
Molard 4 (2me ét., asc.) Genève
Entrée libre — *Envois à choix*

CANTON DE VAUD

Dentelles et nappes de Gruyère
Toiles et tissages à la main
Art Rustique Suisse
H. CUÉNOUD — Travail artisanal du pays
Av. du Théâtre 1 vis-à-vis du Théâtre Tél. 22 31 20 Lausanne
Blouses paysannes
Pailles tessinoises
Poteries et bois sculptés
Grand choix de foulards imprimés avec plan de Lausanne et autres
Santons suisses et valaisans

Spécialité: La fiche comptable
Imprimerie Th. Eberhard
LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 223383

Parfumerie de l'Etoile
Soins de beauté - Manucure
30, rue des Deux-Marchés - VEVEY
Mlle J. GUERRY Tél. 5 11 37

Epicerie fine et Produits de régimes
Maison JACCARD - ARDIN
VEVEY Simplon 33 - Tél. 5 22 41

Ecole d'assistantes sociales et d'éducatrices - Lausanne
Fondation Gustave Curchod
L'Ecole prépare aux carrières d'assistantes sociales, secrétaires d'œuvres sociales, monitrices et directrices (maisons d'éducation, orphelinats, homes, asiles).
Formation d'éducatrices : jardinières d'enfants, institutrices d'enseignement privé.
Ch. de Verdonnet 1 Tél. 23 02 18
La directrice reçoit sur rendez-vous

ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES

Vendredis 1er et 8 juillet, à 13 h. 45

La femme chez elle.

★ Les émissions féminines seront suspendues du 10 juillet au 3 août.

CONFÉRENCES ET CONGRÈS

Du 4 au 11 juillet

Genève : Bureau international de l'éducation. Conférence internationale de l'*Instruction publique.*

Du 7 au 10 juillet

Lausanne : *Congrès mondial des mères,* organisé par la Fédération démocratique internationale des femmes.

6-11 août

Vaumarcus : Camp des éducateurs et éducatrices : *Le monde sauvage de l'Alpe* (R.P. Bille) ; *Jeunesse africaine moderne* (J. Russillon) ; *Stabilité du caractère* (prof. E. Rochedieu) ; *La science peut-elle satisfaire les besoins de l'homme?* (F. Gonseth) ; *Le divorce et ses conséquences morales et sociales* (M. Tièche, Paris) ; *Pour ou contre la musique moderne* (B. Gavoty, Paris). Inscriptions auprès de Mme P. Gardiol, Châtelaine, Genève et M. W. Cornaz, Ancien-Stand 38, Montreux.

Du 18 au 30 août

Ceylan : Congrès de l'*Alliance internationale — droits égaux responsabilités égales.* 50me anniversaire de la fondation de l'Alliance.

Du 22 au 26 août

Berne : Conférence (Board Meeting) de la *Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales,* à l'Hôtel de Ville et au Casino.

Mardi 23 août

Genève : 25me anniversaire de la fondation de la *Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales.* 12 h., lunch à l'Hôtel des Bergues et célébration officielle. 15 h. 30, visite du Palais des Nations et du BIT. 17 h., thé au restaurant du Palais. 18 h. 30, retour des congressistes à Berne.

DE-CI, DE-LA

Au Pakistan, le Premier Ministre, dont l'épouse est la présidente de la *All Pakistan Women Association,* vient de prendre une seconde épouse. Les groupements féministes pakistanais préparent une vigoureuse action contre le chef du gouvernement.

*

En Israël, la Ligue pour les droits de la femme a recueilli 50 000 signatures sur une pétition réclamant la réforme des lois de mariage et de divorce. Actuellement le mariage civil n'existe pas.

Les informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journaux féminins: International Women's News, Bulletin du Conseil international des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, Paix et Liberté, *etc.*

Une loi facultative!!!

En Inde, la nouvelle loi sur le mariage limite le nombre des épouses à une seule, et institue une procédure en divorce par consentement mutuel, ainsi que le principe de la pension alimentaire avec garde des enfants. Toutefois, cette loi n'est que facultative, ceux qui le désirent pourront continuer de vivre selon la tradition millénaire.

*

Mme Bruria Kaufmann, qui fut la collaboratrice d'Einstein à l'*Institute of advanced Studies,* de Princeton (Etats-Unis), assistera au congrès qui se tiendra en juillet, à Berne, sur les théories d'Einstein.

*

A Rougemont, Mlle Gisèle Yersin, de Flendruz, a été nommée membre de la commission scolaire de Rougemont, pour remplacer Mlle Laurette Saugy, démissionnaire.

S. B.

CONVENTION INTERNATIONALE pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains

A la convention internationale viennent encore d'adhérer l'Union des Républiques socialistes soviétiques, la Bulgarie (18 janvier 1955) et la Roumanie (15 janvier 1955). Ces adhésions ont été faites avec réserve. On ne connaît que la réserve soviétique : elle est relative à l'art. 22 de la Convention qui soumet tout différend à la Cour internationale de Justice, sur demande de l'une quelconque des parties. L'Union des républiques soviétiques estime, qu'en cas de différend, il faut que les parties s'engagent préalablement à porter le différend devant la Cour.

*

Un projet de loi a été déposé au Parlement indien sur *The suppression of immoral traffic in women and girls,* en vue de satisfaire aux dispositions de la Convention internationale pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, du 2 décembre 1949, signée par l'Inde le 9 mai 1950 et ratifiée le 9 janvier 1953.